



PROGRAMME SIBEL
« Sortie Inclusive du Bidonville par l'Emploi et le Logement »
(2019-2022)

Constat

Environ **16 000 personnes** étaient recensées en 2018 dans **500 bidonvilles** en France métropolitaine. Les habitants de ces bidonvilles sont en grande majorité des migrants intra-européens pauvres, vivant dans des conditions présentant un risque élevé pour leur santé et sécurité. Ces personnes rencontrent de grandes difficultés à s'insérer dans la société et à accéder au droit commun en raison de leurs conditions d'habitat précaires, de leur faible niveau de qualification, de la barrière de la langue et du manque d'accompagnement ce qui tend à entraver leur accès à un emploi et un logement stables.

Le programme SIBEL entend répondre à ces difficultés en s'inscrivant pleinement dans les objectifs portés par le gouvernement notamment :

- Le déploiement de l'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 qui vise à donner une nouvelle impulsion à la résorption des bidonvilles,
- Le plan d'Investissement dans les compétences (PIC) qui vise à former 1 million de demandeurs d'emploi éloignés du monde du travail,
- La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dont l'une des priorités est de favoriser l'accès à l'emploi des plus vulnérables,
- Le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme qui vise à accélérer l'accès au logement pour les personnes sans-abris ou mal-logées.

Objectifs du programme

Le programme vise à proposer pour les personnes ressortissantes intra-communautaires vivant en bidonville¹, en particulier les femmes, un **parcours de formation et d'accès à l'emploi et au logement couplé à un accompagnement individuel renforcé**. Cet accès simultané à l'emploi et au logement devrait permettre ainsi d'accélérer l'objectif de résorption des bidonvilles.

Les prestations proposées sont :

- La **remobilisation et l'orientation** vers le programme, comprenant notamment l'ouverture des droits (inscription et actualisation à Pôle emploi, ouverture de compte en banque, demande de logement social...),
- La **formation** au français langue étrangère (FLE) à visée professionnelle, y compris pour les niveaux alpha et post alpha, d'une durée pouvant aller jusqu'à 400h², pendant laquelle les personnes sont

¹ Sont concernées les personnes vivant dans les bidonvilles, dans les espaces temporaires d'insertion ou expulsés de bidonvilles et résidant à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement ou de logement accompagné

² Sous forme de préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

- rémunérées** au titre des stagiaires de la formation, et incluant une période de mise en situation professionnelle (stage),
- La **mobilisation des entreprises adhérentes à l'OPCO Cohésion sociale - Uniformation**, en particulier les structures de l'IAE, pour proposer un stage pendant la période de formation et, le cas échéant, un emploi aux personnes sortant de formation,
 - Un **accompagnement social et professionnel renforcé** (avant, pendant et après la période de formation), par un opérateur identifié dans chaque département, pour accompagner les bénéficiaires vers et dans l'emploi,
 - Un **accès au logement** facilité par un accompagnement renforcé vers et dans le logement, et la mobilisation des contingents des réservataires, ainsi que du parc privé.

Sur la période 2019-2022, le programme concerne un peu plus de 1200 personnes : 120 en 2019, 255 en 2020, 375 en 2021 et 495 en 2022.

Territoires

Le programme est déployé en 2019 dans **14 départements** dans lesquels des opérateurs d'accompagnement ont été identifiés :

Les 8 départements franciliens	ACINA et autres associations partenaires
Bouches du Rhône (Aix-Marseille Métropole)	AMPIL
Haute-Garonne (Toulouse)	France Horizon
Haute Savoie	Alpha 3A
Isère (Grenoble Alpes Métropole)	L'Oiseau Bleu
Loire Atlantique (Nantes métropole)	ASBL
Nord (Métropole européenne de Lille)	La Sauvegarde du Nord

Entre 2 et 4 autres départements pourront être intégrés au programme en 2020-22.

Calendrier

Le programme sera déployé dès le second semestre 2019 dans le cadre d'un parcours qui définit les engagements de chacun des acteurs, ainsi que ceux des bénéficiaires. Le programme SIBEL a vocation à se déployer sur les 3 prochaines années (2020-2022).

Gouvernance

Le programme est copiloté au niveau national par la DIHAL et l'OPCO Cohésion sociale – Uniformation, en partenariat avec Pôle emploi et Action logement. Il associe également les services territoriaux de ces partenaires, ainsi que

- Les opérateurs d'accompagnement,
- Les organismes de formation,
- Les entreprises, notamment le secteur IAE,
- Tout autre organisme volontaire.

Le reporting des actions sera réalisé dans le cadre de la **plateforme numérique « Résorption Bidonvilles »** mise à disposition par la DIHAL.